



Journal municipal de septembre 2011
« Des décisions qui engagent l'avenir de notre ville »

Il est nécessaire de revenir sur plusieurs délibérations du dernier conseil municipal de juin.

- **Le compte administratif qui présente l'état des comptes de la ville pour 2010** : nous avons pointé des cessions immobilières de 2,4 millions € qui seules ont permis l'équilibre du budget, et des dépenses de "fêtes et cérémonies" en hausse, 590 262 € (plus 126 000 €), alors que la modération aurait dû s'imposer en période de vaches maigres.
- **Le contrat départemental entre Franconville et le conseil général** que nous avons voté. Initié par l'ancienne majorité de gauche, il sécurise nos subventions entre 2011 et 2013, soit 3 873 334 €, indispensables à la rénovation du patrimoine communal (plusieurs écoles, le centre socioculturel et le mille-club de l'Epine-Guyon). S'y ajoute une subvention exceptionnelle dite "ANRU" de 398 419 € liée aux aménagements de la Fontaine Bertin.
- **La mise en place du quotient familial pour les activités périscolaires** du mercredi et des vacances scolaires. Enfin ! Nous l'avons votée car nous n'avons cessé de porter cette mesure de justice, notamment lors de la dernière campagne municipale. C'est un premier pas timide qui doit être étendu à la restauration scolaire comme l'a fait la gauche dans les collèges.
- **La modification du plan local d'urbanisme** : nous nous y sommes opposés car elle autorise sur le site du centre commercial de la Fontaine Bertin la construction par le groupe Kaufman et Broad de 180 logements trop chers pour la grande majorité des Franconvillois. La construction de ces 3 immeubles R+6 (11100 m² environ de logements et 1165 m² de commerces) sur la D14 fermera davantage un quartier très urbanisé. Cette décision favorable au promoteur et oublieuse des habitants est inacceptable.
- **Le principe d'accorder un bail emphytéotique** à l'association "Savoirs sans frontières" afin de construire un lieu de culte a fait l'unanimité.
- **L'achat de parcelles sur les Montfrais**. Si nous avons voté pour cette acquisition, la délibération nous a permis d'interroger le maire sur l'abandon (?) d'une opération très avancée sur la zone prévoyant la création de cellules artisanales, projet qu'il avait largement vanté lui-même. Sa réponse ne nous a pas convaincus. Cet arrêt brutal reste un mystère et nous craignons un contentieux coûteux pour la ville. A suivre.

Retrouvez nos précédentes tribunes publiées dans le journal municipal sur
www.franconvillecitoyenne.net.